



MODERNISATION DES POINTS D'ARRETS

La CIVIS, après avoir modernisé ses bus par le renouvellement de son matériel roulant, mène une politique de déploiement de mobiliers urbains et d'abris voyageurs à travers son territoire que la Région Réunion a souhaité accompagner.

La Région Réunion, dans le cadre du programme Trans Eco Express, a défini en partenariat avec les Autorités Organisatrices de Transports un cadre d'intervention et de subventionnement des pôles d'échanges et mobiliers urbains afin de les accompagner dans la modernisation des équipements des réseaux des transports en commun de l'île.

Le projet présenté par la CIVIS à la Région Réunion est l'aménagement de 64 arrêts sélectionnés sur les critères suivants :

- Lignes importantes desservant l'arrêt
Et/ou
- Arrêts ayant plus de 2 lignes en correspondances
Et/ou
- Situation géographique pertinente (touristique, écart, autre)
- Lignes nouvellement créées

Chacun de ces arrêts comporte à minima un abri pour les voyageurs. Ces arrêts ont été déployés sur le territoire de la CIVIS en 2013-2014.



Images fournies par la C.I.V.I.S.

Montant investissement des équipements: 2,3 M€ T.T.C.
Région Réunion – 1,27 M€ CIVIS – 1,03 M€